

SKI-ALPINISME

Les règles du jeu

des compétitions de ski-alpinisme

Saison 2022-2023

24 septembre 2022

Ce texte a pour objet de décrire les obligations et droits des compétiteurs participant à des compétitions nationales de ski-alpinisme.

Sommaire

1	Compétitions	5
2	Participation aux compétitions	6
3	Matériels et équipements	6
3.1	Matériel pour les courses de ski alpinisme (montée et descente).....	6
3.1.1	Matériel obligatoire	6
3.1.2	Matériel supplémentaire pouvant être exigé par le jury.....	9
3.1.3	Matériel pour les courses sur piste sécurisée	10
3.1.4	Tableau de synthèse	10
3.2	Matériels fournis par le COL	11
3.3	Contrôle du matériel	11
4	Déroulement de la course.....	11
4.1	Briefing de course.....	11
4.2	Progression et comportement des compétiteurs.....	12
4.2.1	Le Départ	12
4.2.1.1	Type de départ	12
4.2.1.2	Procédure de départ.....	12
4.2.2	Comportement pendant la course	13
4.2.2.1	Itinéraire(s) et marques des tracé(s)	13
4.2.2.2	Zones spéciales	13
4.2.2.3	Comportement pendant la course.....	14
4.2.3	L'arrivée	17
4.3	Règles spécifiques aux épreuves de Sprint.....	18
4.3.1	Caractéristiques du parcours.....	18
4.3.2	Déroulement des qualifications.....	18
4.3.3	Déroulement des phases finales	19
4.3.4	Déroulement des phases finales – Demies finales.....	20
4.3.5	Comportement spécifique au sprint.....	21
4.3.6	Résultats	21
4.3.7	Pénalités	21
4.4	Règles spécifiques aux épreuves de Relais Mixte.....	22
4.4.1	Caractéristiques du parcours.....	22
4.4.2	Composition des relais mixtes	22
4.4.3	Catégories.....	22
4.4.4	Championnats de France	22
4.4.5	Passage de relais	22

4.4.6	Contact de passage de relais	22
4.4.7	Zone d'attente	22
4.4.8	Comportement en course	22
4.4.9	Phase qualificative	23
4.4.10	Ordre de départ en qualification	23
4.4.11	Finale	23
4.4.12	Classement	23
4.4.13	Overlap	23
4.4.14	Disposition transitoire 2022-2023	23
4.5	Règles spécifiques aux compétitions se déroulant sur terrain glaciaire crevassé	24
4.5.1	Caractéristiques du parcours	24
4.5.2	Choix de l'itinéraire	24
4.5.3	Matériel obligatoire sur terrain glaciaire crevassé	24
4.5.4	L'encordement	24
4.5.5	Elastique sur corde	25
4.5.6	Progression sur glacier crevassé	25
4.5.7	Contrôle du matériel spécifique	25
4.6	Règles spécifiques au championnat de France des clubs	25
4.6.1	Composition des équipes	25
4.6.2	Le parcours	26
4.6.3	Déroulement de la compétition	26
4.7	Les Cérémonies protocolaires	26
4.8	Sécurité/ arrêt de l'épreuve	26
5	Elaboration des résultats	26
5.1	Classement	27
5.2	Infractions et pénalités	27
5.2.1	Spécificité du sprint	27
5.2.2	Tableau des pénalités	27
5.3	Procédure disciplinaire	32
5.4	Résultats en cas d'arrêt de course	32
5.5	Appel	32
5.5.1	Règles générales	32
5.5.2	Le jury d'appel	32
5.5.3	Appel contre les résultats officiels	33
5.5.3.1	Délai de l'appel	33
5.5.3.2	Information d'un appel	33
5.5.3.3	Conséquences d'un appel	33
6	Annexes	33

6.1	Définitions.....	33
6.2	Abréviations.....	34
6.3	FICHE D'APPEL CONTRE UNE DECISION DU JURY.....	35

1 Compétitions

	Description	Catégories	Dénivelée positive	Remarque
SPRINT	Une course courte et variée avec : Montée, descente, partie à pied avec les skis sur le sac. Se déroule avec une phase de qualification puis des ¼, ½ et finale.	Toutes catégories	60 à 80m	3 minutes à 3 minutes et 30 secondes pour le vainqueur. Temps de reconnaissance du parcours : environ 15 minutes.
VERTICAL RACE	Une montée simple à skis. L'inclinaison moyenne du parcours doit être de 15% au minimum.	Senior H&D, U20 H.	500 à 1000 m	
		U20 D, U18, U16	400 à 500m	
		U14	300 m maxi	
INDIVIDUEL COURTE DISTANCE	Course comportant au moins une montée et une descente, ainsi qu'un repeutage.	Senior HF	700 à 1300 m	
		U20 H	700-1200 m	
		U20F + U18	400-800 m	
		U16	400-600 m	
		U14	200-400 m	
INDIVIDUEL CLASSIQUE	Minimum de 3 montées et descentes sur des pentes de montagne. La plus longue ascension ne doit pas dépasser 50% de la dénivelée totale. 85%	Senior H	1600 à 1900m	
		Senior D,	1200 à 1700m	
		U20H	1200 à 1500 m	
		U20D U18	800 à 1000 m	
		U16	600 à 800 m	
		U14	400 à 600 m	
EQUIPE	Plusieurs montées et descentes en montagne	Senior H	1800 à 2600 m	2 ou 3 compétiteurs
		Senior D	1400 à 2300 m	
		U20H	1400 à 1900 m	
		U20D	1200-1600 m	
		U18, U16	900 à 1400 m	
LONGUE DISTANCE	Plusieurs montées et descentes.	Senior H	> 2600 m	En domaine montagne (hors domaine skiable), les courses Longue distance se courent obligatoirement en équipe de 2 minimum (sécurité des co-équipiers).
		Senior D	> 2300 m	
RELAIS	2 montées et descentes distinctes courues par chacun des relayeurs, avec une partie à pied dans la seconde montée. Le format du relais pourra être aménagé après accord	Hommes Dames Jeunes	150 à 180 m	Relais masculin : 4 hommes Relais féminin : 3 dames Relais Jeunes : 3 compétiteurs dont 1 U18 homme, 1 U18 fille ou 1 U20 fille, 1 U18 homme ou 1 U18 dame ou 1 U20H/F. Le premier tour est réalisé par

	de la FFME			une concurrente féminine
RELAIS MIXTE	Caractéristiques du terrain de jeu identique au Relais classique, dénivelée : 120 à 150m.			Composition des relais : 1 homme et une femme.

Les courses jeunes ne peuvent pas durer plus de 2 jours successifs.

Une dérogation de dépassement de dénivelée pourra être accordée exceptionnellement, sur demande de la course à la fédération lors de l'inscription de la compétition au calendrier fédéral.

2 Participation aux compétitions

Voir règles de participation

3 Matériels et équipements

Le matériel listé ci-dessous est exigé pour toutes les compétitions FFME.

Tout matériel utilisé par les compétiteurs prenant part à une épreuve FFME doit obligatoirement être produit par un fabricant qui :

- est enregistré à une chambre de commerce et de l'industrie
- peut produire un reçu de TVA du pays d'origine
- a une assurance responsabilité civile qui couvre l'utilisation de l'équipement en Ski Alpinisme.

Le matériel de sécurité noté doit être estampillé CE et UIAA ou conforme à la réglementation européenne en vigueur, sans aucune modification sauf celles autorisées par le fabricant dans la notice d'information livrée avec le matériel. Matériels concernés : Skis, fixations, chaussures, crampons, baudrier, casque, DVA, pelle, sonde, couverture de survie, kit via ferrata, corde dynamique, mousquetons

Le président du jury ou un arbitre du jury peuvent refuser tout équipement jugé défectueux ou inadéquat.

Le non-respect de ces règles est sanctionné par des pénalités, décrites dans le chapitre Pénalités.

Il est formellement interdit de changer de matériel en cours de parcours à l'exception :

- d'un ou plusieurs bâtons cassés (changement possible à tout endroit du parcours).
- d'un ou plusieurs ensemble(s) ski-fixation cassés (changement possible dans les zones autorisées par le jury).

3.1 Matériel pour les courses de ski alpinisme (montée et descente)

3.1.1 Matériel obligatoire

Le matériel obligatoire pour tous les compétiteurs quelle que soit la catégorie est :

Matériel	Description	Norme
Licence fédérale ou pièce d'identité	A tout moment, obligatoirement portée par l'athlète dans son sac à dos ou sa combinaison.	
Une Paire de skis	ayant des bords métalliques sur au moins 90% de leur longueur, et avec une largeur minimale d'au moins 80mm en spatule, 60 mm sous la	

8-10 quai de la Marne - 75019 PARIS

T. +33 (0)1 40 18 75 50

F. +33 (0)1 40 18 75 59

www.ffme.fr

	<p>chaussure et 70mm en talon ; la taille des skis est d'au moins 160 cm pour les hommes (toutes catégories) et 150 cm pour les femmes (toutes catégories).</p> <p>Les skis sont mesurés selon la méthode du « rolling ».</p>	
Fixations	<p>Permettant le mouvement des talons à la montée et leur blocage à la descente. Elles peuvent être équipée, ou non, d'une lanière de sécurité.</p> <p>Le système de fixation doit avoir un système de déclenchement de sécurité latéral et frontal (Les chaussures sont complètement séparées des skis). Le déclenchement latéral (partie avant) doit pouvoir être verrouillable manuellement (sans usage d'outils). Si une fixation est certifiée TÜV, le mécanisme de verrouillage n'est pas nécessaire.</p> <p>L'utilisation de freins de ski est recommandée et sera obligatoire pour la saison 2023-2024 (dès 2021-2022 pour les compétitions ISMF).</p> <p>Frein de ski : Dispositif de freinage pour le ski-alpinisme qui est conçu pour ralentir un ski en cas de perte du ski ou de l'ouverture de la fixation.</p> <p>Chaussures et fixations doivent être montées selon les instructions données par le fabricant pour donner la garantie optimale du système de sécurité et une bonne protection de la fixation et de la structure du ski.</p> <p>Les fixations mixtes (partie avant d'un fabricant et partie arrière d'un autre fabricant) ne sont pas autorisées.</p>	
Poids minimum pour ski + fixation :	<ul style="list-style-type: none"> - Hommes 750 grammes, soit 1500 grammes la paire - Femmes 700 grammes, soit 1400 grammes la paire <p>Le poids minimum par ski sera augmenté de 30 grammes en 2023-2024 avec l'obligation de frein de ski.</p>	
Chaussures	<p>La coque : doit couvrir les chevilles et avoir des semelles crantées en caoutchouc. La semelle doit couvrir 100 % de la surface de la chaussure et la profondeur minimale des crans est de 4 mm. Il doit y avoir au minimum 8 crans sous le talon et 15 crans sur la partie avant de la semelle, avec une surface minimale par cran de 1cm². La chaussure doit avoir au moins 2 boucles de fermeture indépendantes. Les chaussures doivent permettre l'utilisation de crampons métalliques. Les fixations et les chaussures de skis de fond ou équivalents sont formellement interdites.</p> <p>Les chaussures modifiées par un second fabricant ne sont permises qu'en cas d'accord en bonne et due forme entre les deux fabricants, spécifié dans la notice explicative délivrée avec la partie modifiée.</p> <p>Les chaussures entièrement en carbone (ou assimilé) sont interdites pour les catégories U18, U16 et U14. La liste des modèles concernés est fixée par l'ISMF.</p>	
Poids minimum pour chaussures (coque et chausson sec)	<ul style="list-style-type: none"> - Hommes : 500 grammes par chaussure. - Femmes : 450 grammes par chaussure. 	

Paire de bâtons de ski	(carbone ou autre matériau) ayant un diamètre maximum de 25 mm, et avec des rondelles non-métalliques.	
Paire de peaux anti-recul et amovibles	<p>Les peaux anti-recul dont les poils proviennent d'animaux sauvages sont strictement interdites.</p> <p>Les peaux doivent couvrir au moins 40% de la surface de la semelle du ski en contact avec la neige.</p> <p>L'utilisation d'adhésif sur les peaux est interdite pour des raisons de protection de l'environnement.</p> <p>L'organisateur peut définir et imposer un nombre de peaux anti recul supplémentaire.</p>	
Vêtements haut de corps	<p>Trois couches à la taille du compétiteur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 couche de corps à manches longues ou courtes en fonction du choix du compétiteur sauf si le jury impose un type de vêtement. Dans le sac à dos si non portée sur soi. - 1 combinaison de ski à manches longues ou une deuxième couche manches longues - 1 coupe-vent à manches longues 	
4ème couche de vêtement pour le haut du corps.	<p>Vêtement chaud à manche longue, à la taille du compétiteur.</p> <p>Cette 4^{ème} couche est un vêtement thermique dont le poids minimal est de 300 grammes.</p>	
Vêtements bas de corps	<p>Deux couches à jambes longues et à la taille du compétiteur</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 combinaison de ski ou un pantalon - 1 sur-pantalon coupe-vent respirant 	
Un Détecteur de Victime d'Avalanche (DVA),	<p>Aussi appelée: Appareil de Recherche de Victime d'Avalanche (ARVA), conforme à la norme EN 300718 (fréquence 457 kHz).</p> <p>Le modèle doit comporter 3 antennes de réception du signal (tri-antenne).</p> <p>Le DVA doit être porté dans une poche fermée (avec une fermeture éclair) à l'intérieur de la combinaison au niveau du ventre, ou comme défini par le fabricant du DVA.</p>	CE
Casque	Conforme aux exigences de la norme CE EN 12492 (ou UIAA 106) et CE EN 1077 class B. Le casque est portée toute la course, la mentonnière doit être attachée de la ligne de départ à la ligne d'arrivée.	CE/UIAA
Pelle à neige	<p>Sans modification après sortie d'usine. L'appellation « pelle à neige » est définie par le fabricant. La surface de la pelle doit être au minimum de 20 cm x 20 cm. En configuration de travail, la longueur de la pelle doit être d'au moins 50 cm.</p> <p>Le manche doit se terminer par une forme de T ou de L, afin de pouvoir pousser de la main depuis le bout du manche. La pelle doit être conforme aux normes ISMF.</p>	ISMF
Sonde à neige	Conforme à la norme ISMF, de 2,40 mètres de longueur.	ISMF
Couverture de	De 1,80 m ² minimum, sans modification après sortie d'usine.	

survie	L'appellation « couverture de survie » est définie par le fabricant ;	
Paire de gants	Couvrant toute la main jusqu'au poignet et portée pendant toute la durée de la course	
Lunettes de soleil	Filtrantes;	
Sac à dos	Pouvant contenir tout le matériel exigé par le règlement pendant l'épreuve, ayant sur sa partie postérieure et/ou latérale deux points de fixation pour le portage des skis. En cas d'entre aide entre coéquipier, le sac du porteur devra être muni de deux systèmes de portage indépendants. En cas de sac à dos ayant une poche à crampons indépendante, le compétiteur devra toujours porter cette poche en position dorsale et fixée au sac par une fixation (velcro, etc ..)	
1 sifflet		

3.1.2 Matériel supplémentaire pouvant être exigé par le jury.

Suivant les conditions de course et le type de course, le Président de Jury de course peut exiger pour tous les compétiteurs

Matériel	Description	Norme
Une Paire de crampons métalliques	Conforme à la norme UIAA 153 avec au moins 10 pointes, dont deux frontales, réglée à la taille des chaussures du compétiteur. Les crampons doivent avoir des lanières de sécurité. La longueur des pointes doit être de 20 mm minimum. Lors de leur utilisation en course, les crampons sont mis, lanières de sécurité correctement fermées. Tout autre système de fixation non-conforme entraînera une disqualification du coureur. Lorsque les crampons ne sont pas sur les chaussures, ils doivent être portés dans le sac à dos, pointes contre pointes	CE/UIAA
Un Baudrier	Conforme à la norme UIAA 105.	CE/UIAA
1 longe	Avec système d'absorption d'énergie pour l'utilisation en « Via Ferrata » conforme à la norme UIAA 128	CE/UIAA
2 mousquetons	Conformes à la norme UIAA 121. Quand la longe et les 2 mousquetons ne sont pas utilisés, ils doivent être rangés dans le sac à dos ou enroulés autour de la taille. L'utilisation d'un système de fermeture magnétique est interdite (perturbation DVA).	CE/UIAA
Bonnet ou bandeau		
Une deuxième paire de gants	Ils doivent être chauds et coupe-vent	
Lampe frontale	En état de marche	
1 ou 2 broches à glace	Conformes à la norme UIAA 151, portées sur le baudrier	CE/UIAA

Une deuxième paire de lunettes de soleil	Filtrantes	
Une corde dynamique	Par équipe, conforme à la norme UIAA 101, de 8 mm de diamètre et 30 m de long ;	CE/UIAA
Masque COVID	Selon réglementation en vigueur	

3.1.3 Matériel pour les courses sur piste sécurisée

Si le parcours de la course emprunte exclusivement un itinéraire sur piste sécurisée, le directeur de course pourra exclure du matériel obligatoire le DVA, la pelle, la sonde, le sac à dos et son contenant. Les dispositions concernant les chaussures, skis, bâtons, fixations, peaux de phoque, gants et vêtements restent valables.

Le casque est obligatoire dès lors qu'une partie du parcours chronométré se fait en descente.

3.1.4 Tableau de synthèse

MATERIEL OBLIGATOIRE	Epreuve Individuelle	Par équipe	Sprint	Relais	Vertical race
Carte d'identité ou licence	X	X	X	X	X
Skis	X	X	X	X	X
Fixations	X	X	X	X	X
Bâtons	X	X	X	X	X
Peaux	X	X	X	X	X
Casque	X	X	X	X	X*
Gants	X	X	X	X	X*
Sac à dos	X	X	X	X	X*
3 couches de vêtement haut de corps	X	X	X*	X*	X*
4ème couche de vêtement haut de corps	X*	X*	X*	X*	X*
2 couches de vêtement bas de corps	X	X	X*	X*	X*
DVA	X	X	X*	X*	X*
Pelle à neige	X	X	X*	X*	X*
Sonde à neige	X	X	X*	X*	X*
Couverture de survie	X	X	X*	X*	X*
Lunettes	X	X	X*	X*	X*
Sifflet	X	X	X*	X*	X*
MATERIEL COMPLEMENTAIRE					
4 ^{ème} couche de vêtement haut de corps					
Crampons					
Baudrier					
Kit via ferrata					
Bandeau ou bonnet					

2 ^{ème} paire de gants		
Lampe frontale		
2 ^{ème} paire de lunette		
Corde dynamique		
Masque COVID		

Les coureurs doivent venir à l'évènement avec tout le matériel exigible.
 Durant la réunion de course, le COL annonce la liste du matériel effectivement obligatoire pour la course.

* Selon le type de course et si les conditions de course sont favorables, le directeur de course peut accepter de dispenser les coureurs d'emmener les matériels signalés par un astérisque dans le tableau.

3.2 Matériels fournis par le COL

Le COL fournit aux compétiteurs des dossards de course.

Ces dossards ne doivent pas être pliés ou découpés.

Ces dossards doivent être placés pendant toute la durée de la course aux emplacements prévus :

- le côté avant droit de la cuisse droite.
- la face arrière du sac à dos.

Pour les Vertical Race, un dossard chasuble peut être utilisé.

Les dossards peuvent inclure une puce électronique à usage unique ou réutilisable. Si cela est demandé par l'organisateur, la puce électronique devra être remise à l'organisation par le compétiteur après avoir franchi la ligne d'arrivée.

Pour les courses en relais, le dossard peut indiquer l'ordre de passage des relayeurs. Cet ordre doit alors être respecté impérativement.

3.3 Contrôle du matériel

Le matériel sera contrôlé à l'arrivée ou sur n'importe quel point de l'itinéraire (le jury note ce qui est vu lors du passage du compétiteur). En cas de problème sur un matériel de sécurité, le coureur pourra être arrêté. **Le coureur est responsable de son matériel.**

En cas de doute, il pourra faire valider son matériel par le président de jury ou l'arbitre de course, à la fin du briefing de course ou lors de la remise des dossards.

Le président du jury se réserve le droit de refuser tout équipement jugé défectueux ou inadéquat.

4 Dérroulement de la course

Ce chapitre s'applique pour toutes les catégories et tous les parcours.

4.1 Briefing de course

La veille de la compétition, le COL met à disposition des compétiteurs les informations essentielles au bon déroulement de la course (heures de départ, parcours, matériel obligatoire etc...). Ce briefing peut être réalisé en présentiel (réunion), par voie d'affichage ou/et mis à disposition en ligne (document PDF ou vidéo par exemple).

Le compétiteur a l'obligation d'en prendre connaissance et de vérifier avant la course si une mise à jour a été réalisée. Pour des raisons de sécurité, la course pourra toutefois être modifiée jusqu'au passage des compétiteurs.

4.2 Progression et comportement des compétiteurs

Tout compétiteur doit respecter les membres du COL, les arbitres, les officiels, les compétiteurs, les utilisateurs tiers (spectateurs, autres pratiquants...) pendant toute la compétition (préparation, inscriptions, course, résultats...).

Tout manquement aux règles de comportement qui est rapporté ou observé par les contrôleurs et arbitres sera examiné par le jury de course et peut entraîner une sanction.

4.2.1 Le Départ

Les compétiteurs doivent :

1. se présenter à l'heure et sur le lieu prévu lors du briefing de course ;
2. respecter les consignes des arbitres et des membres du COL;
3. faciliter l'ensemble des opérations de contrôles mises en place par le COL (Contrôles des dossards et/ou des puces, DVA, matériels obligatoires etc...)

4.2.1.1 Type de départ

Course individuelle ou par équipe :

Le jury de course détermine le type de départ et le présente lors du briefing de course :

- a) le départ peut s'effectuer en ligne. Ce départ se déroule avec un dispositif de handicap. Cela signifie que l'athlète le mieux classé (classement national permanent FFME) a la meilleure position de départ et est suivi par les athlètes suivants les mieux classés.

- b) le départ peut s'effectuer par vagues successives. Le classement final est déterminé en fonction du temps réalisé par chaque coureur. L'écart entre chaque vague est défini par le jury.

Les vagues sont constituées comme suit :

- 1ère vague réunissant tous les athlètes ayant été sélectionnés en équipe de France ou équipe de France réserve lors de la saison en cours et de la saison passée, ainsi que les 10 meilleurs athlètes classés au dernier championnat de France de la spécialité. C'est la vague « haut niveau ».

- Vagues suivantes, avec un nombre de coureurs défini par le jury selon l'exigence requise. Les vagues sont constituées en se référant au dernier classement national publié, les athlètes les mieux classés participent à la 2ème vague, puis à la 3ème... etc. Les coureurs non classés partent avec les dernières vagues.

- c) le départ peut s'effectuer en contre la montre individuel.

Vertical race et relais : le départ s'effectue en ligne (voir ci-dessus) ou en contre la montre.

Sprint : voir règlement sprint.

Pour toutes les épreuves, le jury pourra décider de dissocier les départs des sous-catégories U23 et vétéran de la catégorie Senior en cas de nécessité. Dans ce cas, un classement scratch sera publié mais les U23 ou les vétérans ne pourront prendre part au podium Senior.

4.2.1.2 Procédure de départ

- Etape 1 : Le contrôle des DVA commence 10 à 15 minutes avant l'heure de départ officielle.
- Etape 2 : Les compétiteurs placés en premières lignes doivent les rejoindre 5 minutes avant le départ au plus tard.
- Etape 3 : Le speaker annonce « 2 minutes avant le départ »

- Etape 4 : Le speaker demande le silence 30 secondes avant le départ. Sur la première ligne, les skis ne doivent pas empiéter sur la ligne de départ.
- Etape 5 : Le président de jury annonce « A vos marques » (ISMF : « At your marks »), environ 10 secondes avant le départ. Les athlètes doivent rester stationnés à leur place, le jury vérifie que les skis n'empiètent pas sur la ligne de départ.
- Etape 6 : Le président de jury annonce « Prêt » (ISMF : « Set »), environ 1 à 2 secondes avant le départ. Les coureurs doivent alors rester immobiles à leur place.
- Etape 7 : Le départ est donné, coup de pistolet ou sifflet.

En cas de faux départ (départ volé), les compétiteurs ne sont pas arrêtés. Une pénalité sera appliquée à/aux athlète(s) à l'origine du faux départ.

Pour les relais, les compétiteurs doivent se tenir dans une zone de l'aire de départ jusqu'à leur passage de relais.

Départ Jeunes et Femmes: Si ces départs ne sont pas donnés en même temps que celui des hommes, il faudra faire en sorte que ces concurrents :

- Ne gênent pas la course des hommes (si départ avant les hommes),
- Ne soient pas gênés par les derniers concurrents de la course hommes

4.2.2 Comportement pendant la course

4.2.2.1 Itinéraire(s) et marques des tracé(s)

Les parcours sont décrits dans le document « Ski-alpinisme : Règles d'organisation et de déroulement des compétitions nationales ». Il faut savoir que :

- les informations précises sur le(s) itinéraire(s) et le balisage sont données à la réunion de course ;
- les points de « repeutage » et de « dépeutage » et les techniques à utiliser pour des raisons de sécurité (à pied, crampons...) sont énoncés à la réunion de course et matérialisés par un poste de contrôle ou de passage ;
- Les dangers particuliers sont signalés par l'un des marquages suivants :
 - Point d'exclamation noir sur fond triangulaire jaune marquant une zone dangereuse où il est nécessaire d'adapter sa vitesse
 - Drapeaux rectangulaires jaunes à damier noir pour signaler un danger individualisé (par exemple un rocher en surface du manteau neigeux)
- L'entrée et la sortie des zones spéciales sont signalées par un marquage au sol

4.2.2.2 Zones spéciales

Elles sont citées et nommées à la réunion de course. Il existe 4 types de zones :

a) les zones de transition :

Une zone de transition est matérialisée par un changement de balisage. La délimitation se fait avec des filets, de la rubalise ou un fanionage particulièrement dense.

Le compétiteur doit maîtriser sa vitesse et sa trajectoire lors de l'approche de la zone de transition.

Les compétiteurs doivent obligatoirement passer dans la zone de transition. Le changement de mode de progression demandé doit être opéré dans cette zone.

Les compétiteurs doivent respecter les consignes du chef de zone et de ses adjoints (conduite à tenir, utilisation d'un équipement, conduite à tenir en cas d'abandon ou de neutralisation de la course...).

La manipe de changement doit être réalisée avant la sortie de la zone, matérialisée par une ligne au sol, ou une porte dans le balisage.

En course par équipe, les contrôleurs ne permettront à une équipe de quitter le poste de contrôle que, lorsque les instructions de la course sont respectées, les 2 (ou 3) équipiers étant ensemble près de la sortie, sont prêts à partir

L'accès à la zone de transition est réservé aux compétiteurs et à l'organisation.

b) les points de passage :

Les compétiteurs doivent y passer obligatoirement. C'est un point de référence (géographique ou de position). Il n'est pas nécessairement contrôlé.

c) les points de contrôle :

Les compétiteurs doivent y passer. Ils doivent respecter les consignes de l'arbitre chef de poste et de ses adjoints. Un pointage sera effectué. Le point de contrôle est généralement placé sur une zone de transition.

d) les zones de ravitaillement :

L'assistance d'un coureur en le ravitaillant en dehors des zones prévues par le jury à cet effet est interdit. Ces zones sont définies dans le briefing de course. L'organisation pourra proposer boissons et ravitaillement de manière organisée dans tout ou partie de ces zones.

e) zones de passage de relais :

La zone de relais est partagée en 2 parties : une partie pour les arrivants, une seconde pour les partants. Ces deux zones sont séparées par un marquage au sol.

Le passage de relais s'effectue par un contact de la main du compétiteur qui arrive sur n'importe quelle partie du corps du compétiteur partant, chacun restant dans sa zone. Au moment du contact-relais, au moins une chaussure de chacun des compétiteurs doit être à l'intérieur de la zone de relais (l'avant de la chaussure fait référence). Le relais peut se faire en situation de montée, peaux sous les skis.

4.2.2.3 Comportement pendant la course

La progression des compétiteurs est régie par les règles suivantes :

1. Couleur du balisage

Les parties marquées avec des fanions verts doivent être parcourues avec les skis aux pieds et les peaux de phoques sous les skis, en position normale de montée.

Les parties marquées avec des fanions jaunes doivent être parcourues à pied, avec les skis sur le sac ou à la main si cela est autorisé par le Jury lors du briefing.

Les parties marquées avec des fanions rouges doivent être parcourues avec les deux skis sans les peaux de phoque. Les chaussures doivent être verrouillées durant toute descente marquée en rouge. En cas de casse de matériel, cela devra être expressément montré au contrôle du matériel.

2. Suivre le balisage

Les compétiteurs doivent suivre de près le balisage à la montée et à la descente. Les compétiteurs doivent suivre la direction indiquée par le balisage.

En cas de virage balisé, il n'est pas permis de couper.

Tout comportement dangereux ou anti-sportif sera sanctionné.

3. Dépassement

Un compétiteur rattrapé doit impérativement et immédiatement quitter les traces de la course en faveur du compétiteur qui crie « TRACE » ;

Quand plusieurs niveaux de compétitions (Open, Championnat ou Parcours A, B, C...) empruntent la même trace, la meilleure trace est toujours réservée au niveau de compétition le plus élevé. En cas d'embouteillage possible (couloirs, arête, etc...) les organisateurs peuvent désigner une trace prioritaire ou réservée.

4. Passage entre deux portes ou à un point de passage

Si il y a une porte (deux banderoles constituées de deux paires de bâtons avec une bannière de couleur identique) sur le parcours (à la montée ou à la descente) les compétiteurs doivent passer entre les deux banderoles.

5. Parties à pied

Le portage des skis doit se faire obligatoirement avec les 2 points de fixations du sac à dos prévus à cet effet (les skis doivent rester dans le dos du compétiteur et ne peuvent être portée entre la bretelle et le dos). Dans le cas où un ski se détache, le compétiteur doit s'arrêter et ré-attacher le/s skis. Si les crampons sont obligatoires dans cette partie à pied, dans le cas où un crampon se détache, le compétiteur doit s'arrêter et ré-attacher le crampon immédiatement.

6. Zone de transition

Les compétiteurs dans la zone de transition doivent réaliser toutes les manipulations de transition requises pour le changement de mode de déplacement, entre les lignes d'entrée et de sortie de la zone.

Pendant les manipulations de transition, les skis ne peuvent pas toucher ou dépasser les lignes d'entrée ou de sortie de la zone. Les manipulations de transition ne peuvent pas être réalisées à l'extérieur de la zone, à l'exception du verrouillage arrière de la fixation qui peut être réalisé n'importe où.

Les compétiteurs doivent rester à la même place du début à la fin des manipulations de transition.

Avant de commencer les manipulations de transition, les bâtons de ski doivent être posés sur la neige ou au sol, à proximité et parallèlement au compétiteur. **Les bâtons ne peuvent être repris en main pendant que le compétiteur réalise sa manipulation de transition.**

Si le compétiteur doit bouger ses bâtons pendant la manipulation (pour les ramener près de lui par exemple) il doit interrompre sa manipulation pour pouvoir bouger les bâtons. Il peut ensuite reprendre sa manipulation une fois les bâtons remis au sol.

Cela s'applique lorsque le compétiteur met ou enlève ses peaux ou ses crampons, range ou sort les peaux ou les crampons, met ou retire les skis du sac à dos.

7. Peaux

Quand les peaux ne sont pas utilisées sous les skis, elles doivent être rangées à l'intérieur de la combinaison de course ou dans le sac à dos. Si pendant la manipulation de transition le compétiteur range ses peaux dans sa combinaison, il doit refermer la combinaison au moins à hauteur de l'aisselle, avant la fin de la manipulation. Les peaux peuvent être visibles mais ne doivent pas pendre à l'extérieur.

8. DVA

Les compétiteurs doivent s'assurer que leurs DVA fonctionnent correctement durant toute la course ;

Les compétiteurs doivent garder leur DVA en position émission jusqu'à la ligne d'arrivée et le contrôle du matériel.

Dans le cas d'un DVA contrôlé hors état de marche, le compétiteur est arrêté et disqualifié immédiatement.

9. Ecouteurs

Les oreillettes radio, écouteurs ou casques audio sont interdits pendant les courses. Ils sont autorisés pendant l'échauffement.

10. Kit de via-ferrata

Lors de passage sur corde fixe, avec obligation du jury de course d'utiliser sa longe, le compétiteur ne devra, à aucun moment, être désolidarisé de cette corde fixe. Lors du passage d'un point de fixation de la corde, il devra mousquetonner son deuxième mousqueton sur la partie suivante avant d'avoir enlevé le premier mousqueton.

11. Habillement supplémentaire

Le directeur de course ou chef de poste peut imposer aux compétiteurs, sur n'importe quel point de l'itinéraire, le port du coupe-vent, bonnet ou autre matériel obligatoire,

12. Assistance extérieure interdite

aucune assistance extérieure n'est autorisée sauf :

a. pour le changement d'un bâton cassé. Le compétiteur peut changer un bâton en tous lieux et avec quiconque.

b. pour le changement d'un ski ou une fixation cassé(e). Le coureur peut changer un ski ou des fixations cassées seulement dans l'aire de ravitaillement et/ou dans une zone autorisée par le jury.

c. Le ravitaillement se fait seulement dans les zones autorisées par le jury.

Les coureurs doivent cependant porter assistance aux coureurs en détresse ou en danger. Le jury prendra en compte le temps passé à porter assistance.

13. Abandon

Un compétiteur en difficulté peut abandonner la course de son propre chef ou être retiré de la course sur décision du directeur de course ou d'un médecin.

L'abandon ou le retrait de la course doit s'effectuer à un point de contrôle ou de passage selon la procédure présentée à la réunion de course sauf en cas de situation extrême. L'abandon doit obligatoirement être signalé à un membre du Jury qui transmettra au président de Jury et au chronométreur. Pour les courses par équipe, si un des coéquipiers abandonne la course, l'autre coéquipier sera mis hors course également et suivra les instructions du directeur de course ou du président de jury ou de leurs représentants.

En cas d'abandon ou de disqualification, le coureur doit obligatoirement s'assurer qu'il ne fait pas l'objet d'un contrôle anti-dopage, en rejoignant la ligne d'arrivée. Il devra s'y soumettre le cas échéant.

14. Respect de l'environnement

Tout compétiteur doit respecter l'environnement, y compris dans les zones de ravitaillement (pénalité). Si une poubelle est présente dans la zone de ravitaillement, les compétiteurs sont autorisés à déposer leurs débris dedans. L'abandon de déchet ou de matériel (même cassé), y compris dans les zones de changement est interdit.

15. Courses par équipe

- Les coéquipiers doivent quitter les postes de contrôles ensemble. Tous les équipiers doivent avoir terminés leurs manipulations au moment où le premier d'entre eux franchit la porte/ligne de sortie de zone.

- Chaque compétiteur doit porter son sac à dos pendant toute la course avec tout le matériel exigé, excepté les skis.

- Deux paires de skis de l'équipe peuvent être portées par un seul équipier seulement si le sac à dos dispose de deux systèmes d'attache indépendants et conformes au règlement (2 points d'attache pour chaque paire de ski).

- l'aide est uniquement autorisée entre coéquipiers (sauf le port du sac à dos avec le matériel : chaque co-équipier porte son propre sac à dos).

- Il est interdit d'utiliser corde ou élastique pour tirer son équipier

- au cours des 15 premières minutes de course
- dans un couloir
- sur des arêtes
- dans les descentes
- et dans les sections définies par le jury et annoncées dans le briefing

- lors des descentes, corde ou élastique doivent être rangés dans le sac à dos ou enroulé autour de la taille (sauf si la corde est obligatoire)

- les co-équipiers ne doivent pas être séparés de plus de 30 secondes à la montée et 10 secondes à la descente. Sur la ligne d'arrivée l'écart entre 2 coéquipiers ne doit pas dépasser 5 secondes.

16. Arrivée en skating

En cas d'arrivée matérialisée avec des couloirs de skating, priorité au coureur entré en premier dans un couloir. Pour doubler, l'athlète doit changer de couloir.

17. Cérémonie

Tout compétiteur récompensé dans une épreuve (classé dans les 3 premières places), quel que soit la catégorie, doit impérativement participer à la remise des récompenses, sous peine de pénalité.

18. **Outrage à l'organisation, aux officiels de la fédération ou à son image.**

Outrage à l'organisation, aux officiels de la fédération ou à son image
Compétiteurs et entraîneurs doivent respecter le comité d'organisation local, les officiels de la fédération et l'image du sport, pendant le temps de la manifestation sportive (cérémonies, repas...). Toute faute de comportement pourra être analysée par le Jury et le cas échéant transmis à la commission de discipline.

4.2.3 L'arrivée

Les caractéristiques de l'arrivée sont :

- s'il y a un chronométrage électronique, le temps et l'ordre sont déterminés par le relevé du système. En cas d'écart de moins de un dixième de seconde entre 2 coureurs, la photo finish ou la vidéo de contrôle doivent être utilisés pour valider l'ordre de passage (au niveau de la pointe de la chaussure).
- s'il n'y a pas de chronométrage électronique, le passage de la pointe avant de la chaussure détermine l'ordre et le temps d'arrivée (photo d'arrivée, caméra, etc..);
- s'il n'y a pas de moyen pour départager les compétiteurs, ils sont alors déclarés ex æquo ;
- si un compétiteur tombe en passant la ligne d'arrivée, il faut que toutes les parties de son corps et tous ses matériels franchissent la ligne sans aide extérieure (sauf coéquipier pour course par équipe) pour être déclaré « arrivé » ;

Pour les courses par équipe, les coéquipiers doivent arriver ensemble. C'est toujours le temps du second qui est retenu ;

Les contrôleurs effectueront un contrôle systématique ou aléatoire du contenu des sacs et des matériels ;

Un podium pour les trois premiers compétiteurs pourra être réalisé juste après leur arrivée à l'attention de la presse

En cas de contrôle anti-dopage, les compétiteurs doivent s'y soumettre selon les consignes du médecin et/ou délégué fédéral.

En cas de contrôle anti-dopage, une personne escorte désignée par le délégué fédéral anti-dopage ou le médecin préleveur accompagnera le coureur sur le lieu du contrôle médical (la personne doit être du même sexe que le coureur)

Si un concurrent doit passer un contrôle anti-dopage, il/elle doit être respectueux envers le délégué, l'escorte, le médecin, etc.

Les compétiteurs doivent impérativement utiliser les sacs poubelles pour l'évacuation de leurs déchets ;

Chaque concurrent doit être capable, la ligne d'arrivée franchie, de présenter, si exigé une pièce d'identité avec photo ou sa licence sportive en cours de validité **avec photo récente**..

Deux lignes d'arrivée sont matérialisées au sol. La première est la ligne où est réalisé le chronométrage des coureurs. Une seconde ligne, au moins 3 mètres plus loin indique la zone à partir de laquelle les coureurs peuvent s'arrêter. Ceci afin de ne pas perturber les arrivées et le chronométrage sur la ligne de référence.

4.3 Règles spécifiques aux épreuves de Sprint

4.3.1 Caractéristiques du parcours

L'épreuve de sprint se course sur un parcours très court, d'une dénivelée comprise entre 50 et 80 mètres.

L'épreuve inclut obligatoirement un portage, une montée, une descente, du skating ou un repeutage pour franchir la ligne d'arrivée.

4.3.2 Déroulement des qualifications

- Repérage

Le jury décide si les coureurs peuvent tester ou non le parcours préalablement au passage chronométré. Si il n'est pas possible de repérer à skis le parcours, il sera possible de faire un repérage visuel de l'intégralité du parcours.

- Le départ

Les qualifications se déroulent en course contre la montre.

L'heure de départ de chaque coureur est affichée. Il est nécessaire de se présenter au départ 3 minutes avant son heure de passage.

L'ordre de départ s'effectue eu égard au dernier classement de championnat de France de sprint :

- avec les non classés en premiers, par tirage au sort

- puis avec les athlètes classés dans l'ordre décroissant.

L'ordre des catégories et l'écart entre chaque participant sont définis par le Président Jury. L'écart est compris entre 20 secondes et 1 minute. Un intervalle de 2 à 5 minutes est respecté entre chaque catégorie.

L'ordre de starter est : « 10 secondes », « 3 », « 2 », « 1 », « Top ».

En cas de retard sur la ligne de départ à son tour de passage, un coureur ne pourra pas prendre le départ. Le président de Jury peut accepter de le faire partir en dernière position si cela ne gêne pas la suite de l'épreuve.

- L'arrivée

La ligne d'arrivée est matérialisée par un marquage au sol.

Le chronométrage se fait par cellule photo-électrique. Le dossard électronique est autorisé pour recueillir le numéro de dossard mais n'est pas suffisamment précis pour le chronométrage.

Le chronométrage se fait au dixième de seconde. En cas de photo finish, c'est le passage de la chaussure (partie avant de la chaussure) qui est pris en compte.

4.3.3 Déroulement des phases finales

A partir des quarts de finale, le départ est donné par série de 6 coureurs.

- Quart de finale : 5 séries
- Demie finale : 2 séries
- Finale : 1 seule série

Afin d'augmenter le temps de course de chacun, Le Président de Jury peut décider de proposer :

- une petite finale. Le classement de la 7^{ème} à la 12^{ème} place se joue sur une série additionnelle.

- une phase de huitièmes de finale, réservés aux coureurs non qualifiés pour les quarts de finale.

Il s'agit uniquement d'un tour supplémentaire, il n'est pas qualificatif pour les quarts de finale. Le classement au-delà de la 30^{ème} place se joue alors sur ces tours additionnels, en fonction de la place obtenu sur la série, et en départageant les ex-aequo en fonction de leur temps de qualification.

En cas de mauvaises conditions météorologiques, le jury, afin de faire une épreuve plus courte et plus sûre, peut prendre la décision de passer directement des qualifications aux finales avec les 6 meilleurs places des qualifications. Le jury doit prendre la décision avant le début de la compétition et communiquer cela aux coachs et athlètes.

- Ligne de départ

La zone de départ est préparée avec une ligne de départ et une ligne de pré-départ un mètre avant. Les compétiteurs se préparent sur la ligne de pré-départ.

Le choix du couloir de départ est réalisé par le coureur ayant réalisé le meilleur temps au tour précédent. Puis le second meilleur classé, puis le troisième etc...

Starter : les instructions sont données comme suit :

- « A vos marques » : les compétiteurs passent de la ligne de pré-départ à la ligne de départ.
- « Prêt » : quand tous les compétiteurs sont prêts
- « Partez » (ou coup de sifflet) : environ 1 seconde après la commande « prêt ».

- Quarts de finale

Pour les seniors :

Si le nombre d'inscrits dans une catégorie est supérieur à 29, les quarts de finale comptent 5 séries de 6 coureurs.

Si le nombre d'inscrits dans une catégorie est compris entre 24 (inclus) et 29 athlètes, les quarts de finale comptent 4 séries de 6.

Si le nombre d'inscrits dans une catégorie est inférieur à 24 et supérieur à 12, pas de quart de finale, constitution des demi-finales en fonction des temps de qualification.

Si le nombre d'inscrits dans une catégorie est inférieur à 13, pas de demi-finale, constitution de la finale (liste de départ) en fonction des temps de qualification.

Pour les U20, U18, U16, U14

Pas de quart de finale.

Demi-finale si il y a plus de 12 participants.

Les séries de 6 coureurs sont constituées en fonction du temps obtenu en qualification. Les 6 meilleurs temps constituent les têtes de série. Puis les coureurs classés 7 à 12 sont distribués dans chacune des séries et ainsi de suite.

	<i>En fonction de la place obtenue à la qualification</i>
<i>Quart de finale 1</i>	<i>1, 6, 11, 16, 21, 26</i>
<i>Quart de finale 2</i>	<i>2, 7, 12, 17, 22, 27</i>
<i>Quart de finale 3</i>	<i>3, 8, 13, 18, 23, 28</i>
<i>Quart de finale 4</i>	<i>4, 9, 14, 19, 24, 29</i>
<i>Quart de finale 5</i>	<i>5, 10, 15, 20, 25, 30</i>

4.3.4 Déroulement des phases finales – Demies finales

Les deux premiers de chaque quart de final sont directement qualifiés pour les demies finales. Deux lucky looser sont également qualifiés. En fonction des dispositions techniques du chronométrage, le jury décide du mode de qualification des lucky losers :

- Repêchage parmi les coureurs arrivés 3èmes en quart, en prenant les 2 meilleurs temps réalisés en qualification
- Repêchage parmi les coureurs arrivés 3èmes ou 4èmes en quart, en prenant les 2 meilleurs temps réalisés en quart de finale.

Le mode de qualification des lucky loser est obligatoirement annoncé en briefing, par défaut le repêchage se fait selon les temps des qualifications.

- Ligne d'arrivée

La dernière ligne droite du parcours est matérialisée par des couloirs. Le coureur doit garder sa ligne, sauf si il peut doubler un adversaire sans gêner un autre coureur.

En cas de photo finish, c'est le passage de la partie avant de la fixation qui est pris en compte.

- Aire d'arrivée

L'affichage des temps se fait au fur et à mesure des qualifications et après chaque série.

Les réclamations doivent être portées dans un délai de 3 minutes après l'affichage du temps réalisé.

4.3.5 Comportement spécifique au sprint

- Dans la descente, la trajectoire matérialisée par des portes de slalom doit être respectée. Il est obligatoire de passer entre les portes de slalom géant.
- Dans les couloirs matérialisés pour le skating **un coureur**
 - doit laisser la priorité au premier coureur entré dans un couloir.
 - doit changer de couloir pour doubler
- Lors des phases finales, des couloirs matérialisent la piste de départ. Chaque coureur doit rester dans son couloir jusqu'à la fin de celui-ci.

4.3.6 Résultats

Le classement est établi :

- places 1 à 6 : en fonction du temps réalisé en finale.
- places 7 à 12 : en fonction du classement obtenu en petite finale. En cas d'absence de petite finale, la place en demi-finale est prise en compte, départagée par le temps réalisé en demi-finale.
- places 13 à 30 : c'est la place obtenue en quart de finale qui est prise en compte, les ex-aequo sont départagés par le temps réalisé en quart de finale.
- places au-delà de 30 : c'est la place obtenue en huitième de finale qui est prise en compte, les ex-aequo sont départagés par le temps réalisé en huitième de finale. En cas d'absence de huitièmes de finale, c'est le temps réalisé en qualification qui est retenu pour le classement.

En cas de regroupement de catégories ou sous-catégories, une extraction est réalisée à partir du classement scratch (par exemple pour les U23 ou master etc)

4.3.7 Pénalités

Les règles générales s'appliquent au sprint avec un temps de pénalité adapté aux épreuves courtes (voir tableau de pénalités).

La pénalité s'applique qu'au temps de Qualification. Pendant les Quarts Demies et finales, l'application d'une pénalité positionne automatiquement l'athlète en dernier position de sa série. Si plusieurs pénalités, ils sont départagés en fonction de leur ordre de passage sur la ligne d'arrivée.

De plus, le refus de laisser passer un concurrent ayant rejoint le coureur en phase de qualification donne lieu à une pénalité de 1 minute.

4.4 Règles spécifiques aux épreuves de Relais Mixte

4.4.1 Caractéristiques du parcours

Une boucle composée de 2 montées et descentes pour un total de 120 à 150 m de D+. Le parcours de cette boucle constitue un « Run ».

Le relais mixte consiste, pour une équipe constituée d'un homme et d'une femme, à parcourir deux runs, en passant le relai entre chaque run selon la séquence : Femme/Homme/Femme/Homme.

4.4.2 Composition des relais mixtes

Un relais est composé de deux personnes licenciées FFME : un homme, une femme.

Tout changement dans la composition d'un relais doit être signalé au plus tard 2 heures avant le premier départ. Aucune modification n'est possible passé ce délai.

4.4.3 Catégories

- Relais mixte senior :

Les coureurs appartiennent obligatoirement aux catégories U23/SEN/MAS, ou U20 surclassé.

- Relais Mixte Jeune :

Les coureurs appartiennent obligatoirement aux catégories U14,U16,U18 ou U20.

Le surclassement des U20 est autorisé en catégorie Senior. Un compétiteur ne peut cependant pas courir dans les 2 relais d'une même compétition.

4.4.4 Championnats de France

Deux titres sont attribués aux championnats de France de relais Mixte :

- Relais Mixte Senior

- Relais Mixte Jeune

4.4.5 Passage de relais

La zone est constituée d'un couloir de passage séparée d'une zone d'attente par une ligne en pointillés.

Un équipier peut venir se placer dans la zone de passage au plus tôt au moment de l'arrivée de son coéquipier dans la zone de repeutage précédente.

L'équipier arrivant doit rapidement (10 secondes) libérer la zone de passage en rejoignant la zone d'attente.

4.4.6 Contact de passage de relais

Le passage de relais se fait en touchant n'importe que partie du corps de l'équipier partant avec la main de l'équipier arrivant.

Le contact doit être réalisé avant qu'aucun ski des équipiers n'ait franchis la sortie de zone.

4.4.7 Zone d'attente

Le ravitaillement et le changement de matériel sont possibles dans la zone d'attente.

Les coachs n'ont pas accès à la zone d'attente.

4.4.8 Comportement en course

Les règles habituelles s'appliquent (respect du mode de progression, zones de transition, passage entre porte dans les descentes... etc).

Les pénalités appliquées sont celles des courses longues.

4.4.9 Phase qualificative

Le Jury annonce avant le début de l'épreuve le quota de finalistes et de petits-finalistes.

La qualification est un contre-la montre individuel constitué d'un seul run pour chaque coéquipier.

Le chrono de chaque co-équipier est additionné pour constituer le temps de référence de l'équipe.

A l'issue de la phase de qualification, les équipes les mieux classées accèdent à la finale, selon le quota de finalistes.

Les équipes non qualifiées en finales peuvent participer à une petite finale si elle est mise en place.

4.4.10 Ordre de départ en qualification

Qualifications Femmes puis Hommes.

En cas d'absence à l'heure de départ prévue, le coureur pourra être chronométré avec l'heure de départ prévue et non réelle (ce qui constitue une pénalité de temps) selon les consignes du jury qui veillera à ne pas perturber les autres coureurs.

4.4.11 Finale

Les équipes prennent place sur la ligne de départ en choisissant leur position en fonction du temps de référence de l'équipe réalisé en qualification, le meilleur temps choisissant en premier son emplacement.

En cas d'absence de qualification, c'est l'ordre des dossards qui importe.

L'ordre de passage de relais est F / H / F / H.

Tous les passages se font en zone de passage de relais sauf le dernier run masculin où l'équipier rejoint directement la ligne d'arrivée.

4.4.12 Classement

Les finalistes sont classés en fonction de leur temps de parcours complet sur la ligne d'arrivée augmenté des pénalités.

Si une petite/plusieurs petite(s) finale(s) sont organisées, les équipes sont classées aux places suivantes revenant au niveau de leur petite finale et selon les règles de la finale. Par exemple, en cas de quota de 12 et avec 28 participants, la finale attribuera les places 1 à 12. Les places suivantes seront attribuées en fonction de l'ordre d'arrivée dans la première petite finale.

4.4.13 Overlap

Le jury peut décider de réduire les risques de collision ou de gêne en neutralisant les équipes qui se font rattraper. Dans ce cas les modalités de mise en œuvre seront présentées lors du briefing de course.

La/les équipe(s) neutralisé(es) pour overlap seront classées en fin de classement. Si plusieurs équipes sont concernées leur classement dépendra de leur position relative au moment de leur arrêt.

4.4.14 Disposition transitoire 2022-2023

En vue de permettre des chronos de sélection, il peut être toléré de participer à la phase de qualification en relais incomplet (solo). Dans cette configuration, le compétiteur ne peut pas être sélectionné en Finale ni en petite finale.

Dans ce cas, l'information est clairement affichée dans le calendrier national, fiche compétition.

4.5 Règles spécifiques aux compétitions se déroulant sur terrain glaciaire crevassé

4.5.1 Caractéristiques du parcours

Les épreuves de ski-alpinisme dont l'itinéraire se déroule tout ou partie sur terrain glaciaire pouvant entraîner une chute en crevasse respectent les règles suivantes :

- L'épreuve se court par équipe de 3 skieurs.
- L'épreuve se court en étant encordé durant les parties crevassées.

4.5.2 Choix de l'itinéraire

Sur terrain glaciaire, le choix de l'itinéraire joue un rôle primordial dans la sécurité des compétiteurs, en particulier lors des descentes :

- Le balisage doit être particulièrement dense
- Si le balisage est en fil d'Ariane, la trajectoire balisée doit passer à plus de 10 mètres des crevasses visibles (ouvertes)
- Si un itinéraire suivant un couloir de 20 mètres de large sans crevasse visible n'est pas possible, le balisage doit être réalisé sous forme de canal avec une densité ne permettant pas de sortir du canal. Mise en place de rubalise possible selon les conditions.
- Sur les parties qui se courent encordées, l'itinéraire ne doit excéder une inclinaison de 25°

4.5.3 Matériel obligatoire sur terrain glaciaire crevassé

En plus du matériel habituel, pour chaque équipe :

- Une corde dynamique
- Des mousquetons qui sont laissés sur la corde, pour connecter le baudrier et la corde (voir encordement)

Pour chaque co-équipier :

- Un baudrier
- Un mousqueton de sécurité, conforme aux normes EN 12275 et EN 362, attaché au baudrier pendant le parcours encordé.
- une broche à glace de 15 cm de long minimum. Une protection est placée sur l'embout de la broche. La broche est portée au baudrier grâce au mousqueton de sécurité
- un anneau de sangle conforme à la norme EN 566, de taille 120 cm minimum, porté au baudrier grâce au mousqueton de sécurité

4.5.4 L'encordement

Méthode d'encordement :

- La connexion baudrier-corde est réalisée :
 - Soit à l'aide de 2 mousquetons à fermeture de sécurité (conforme aux normes EN 12275 et EN 362) placés tête bêche
 - Soit à l'aide d'un mousqueton directionnel à fermeture à baïonnette ou « triple action » et conforme aux normes EN 12275 et EN 362 classe B ou T)

Sur la corde, 3 boucles d'encordement fermées par des nœuds de 8 sont pré-positionnés la veille de la course

Les mousquetons peuvent être laissés sur la corde lorsque celle-ci est dans le sac.

- L'écart entre chaque nœud est de 14 mètres minimum.
- Les 2 nœuds de 8 en extrémité de corde sont réalisés avec un nœud d'arrêt.

4.5.5 Elastique sur corde.

L'utilisation de l'élastique attaché à la corde permettant d'amortir les variations de vitesse entre deux skieurs est autorisée.

L'élastique doit être préparé et mis en place au moment du contrôle des nœuds d'encordement, avant la course.

La distance entre deux skieurs, élastique détendu, doit être supérieure à 12 mètres.

4.5.6 Progression sur glacier crevassé

- Il est interdit de tenir des anneaux de corde à la main
- A la montée comme à la descente, l'écart entre 2 skieurs ne doit pas être inférieur à 10 mètres.
- Il est interdit de s'écarter de plus de 10 mètres de la trajectoire formée par le balisage.

4.5.7 Contrôle du matériel spécifique

Avant la course (si possible la veille), les contrôles suivants sont effectués par un contrôleur :

- Corde conforme présentée avec 3 nœuds de huit déjà réalisés
- Les deux nœuds de huit en extrémité de corde disposent d'un nœud d'arrêt
- Ces 2 nœuds d'arrêt sont sertis par le contrôleur avec un serflex de couleur attestant du contrôle du matériel. La présence de ce serflex pourra être vérifiée tout au long de la course, jusque la sortie de la raquette d'arrivée.
- En cas d'utilisation d'un élastique, 12 mètres minimum doivent séparer 2 nœuds d'encordement lorsque l'élastique est détendu.

La présence de la broche à glace et de la sangle attachés à un mousqueton au baudrier est contrôlée lors du contrôle DVA à l'entrée dans la raquette de départ, ainsi que dans l'aire d'arrivée.

4.6 Règles spécifiques au championnat de France des clubs

Le championnat de France des clubs se courre sous forme de relais par équipe.

4.6.1 Composition des équipes

Chaque équipe est constituée de 3 coureurs licenciés dans un même club. L'équipe est composée de :

- une femme (toutes catégories confondues).
- un homme (toutes catégories confondues).
- un U20 ou U18 (homme ou femme)

Un club peut présenter plusieurs équipes « nom du club 1, nom du club 2 ... »

Un club ne présentant aucune équipe complète et ayant moins de 8 licenciés présents au classement national de l'année N-1 peut s'allier avec un autre club dans le même cas pour constituer une équipe.

Le nom de cette équipe sera constitué du nom des deux clubs « nom du club A/nom du club B ».

4.6.2 Le parcours

Une dénivelée positive de 120 à 160 mètres. (soit 6 à 10 minutes la boucle).

1 zone de passage de relais, délimitée.

Un repeutage imposé avant le passage de relais, qui se fait donc peaux anti-recul sous les skis.

4.6.3 Déroulement de la compétition

Chaque coureur passe 2 fois dans l'ordre suivant : A B C A B C.

La composition des équipes est fournie la veille. Le coureur A est obligatoirement féminin. Au départ, les meilleures skieuses (classement national de l'année N-1) sont placées en première ligne.

4.7 Les Cérémonies protocolaires

Les entraîneurs et les compétiteurs doivent être présents aux cérémonies protocolaires (cérémonie d'ouverture, podiums et remise des prix). Toute absence non autorisée par le président de jury sera passible de sanctions disciplinaires (voir § 5.2.2/C22).

Toute attitude inconvenante (protestation, agressivité, irrespect, etc) au cours d'une cérémonie protocolaire pourra faire l'objet d'un examen en commission de discipline, conformément aux articles 2 et 9 du Règlement disciplinaire de la FFME.

4.8 Sécurité/ arrêt de l'épreuve

Le directeur de course après avis du président de jury peut arrêter la compétition pour des raisons de sécurité ou d'équité sportive. Les consignes seront transmises aux compétiteurs par le COL et le jury.

5 Elaboration des résultats

Les résultats de chaque course sont édités par le COL et validés par le président de jury et affichés régulièrement au fur et mesure des arrivées. La première impression des résultats est réalisée après que le 5^{ème} compétiteur d'une catégorie franchisse la ligne. Ces résultats sont horodatés et signés par le Président de Jury.

Le classement est effectué en additionnant le temps d'arrivée aux pénalités.

Par ordre décroissant de pertinence, seront utilisés pour départager deux coureurs franchissant en même temps la ligne d'arrivée :

- La puce électronique
- Le contrôle vidéo

S'il n'y a pas de moyen pour départager les compétiteurs, ils sont alors déclarés ex æquo sur la course.

Les classements des championnats, coupes et permanent national sont traités dans le document FFME : « Ski-alpinisme, Règles de classement ».

5.1 Classement

Le classement de la course s'effectue par catégorie (U14, U16, U18, U20, U23, senior et éventuellement vétéran) et sexe (homme/femme).

Le classement s'effectue selon le temps du parcours le cas échéant augmenté des pénalités. Lors d'une compétition par équipe, les pénalités attribuées à un équipier sont aussi appliquées a(ux) autre(s) équipier(s).

Si la compétition a lieu sur plusieurs jours, un classement journalier et final est établi.

5.2 Infractions et pénalités

Les infractions des compétiteurs sont transmises par l'arbitre ou le contrôleur au président de jury immédiatement par radio et en cas d'impossibilité au plus tard 5 minutes après l'arrivée sur la ligne d'arrivée du compétiteur concerné.

Les pénalités sont appliquées par le président de jury, selon le barème ci-dessous. Pour une compétition par équipe, les pénalités de chaque coéquipier sont appliquées à l'équipe.

Si possible le président de jury informe avant l'annonce des résultats, le compétiteur et/ ou l'équipe concerné(e) qu'il/ elle fait l'objet de pénalité(s). Le compétiteur/ l'équipe peut faire Appel.

Les procédures disciplinaires sont prévues dans le « Règlement disciplinaire » de la FFME.

Certains comportements pourront également être traités dans une commission disciplinaire conformément aux articles 2 et 9 du « Règlement disciplinaire » de la FFME.

5.2.1 Spécificité du sprint

Durant les quarts de finale, demi-finales et finales, pour toutes les infractions au règlement (hormis la disqualification qui est sanctionnée d'une disqualification), le compétiteur pénalisé se voit automatiquement classé dernier de sa série.

Si plusieurs compétiteurs sont sanctionnés par la même pénalité, ils sont classés selon leur temps de qualification. Il n'y a ainsi pas de temps de pénalité durant les séries.

Durant toute l'épreuve de sprint, aucune réclamation n'est possible à l'encontre des pénalités. Toutes les infractions observées par des contrôleurs officiels seront automatiquement pénalisées.

Si le jury ne peut pas publier les résultats dans les 5 minutes suivants la série, aucune pénalité ne sera appliquée à la série en question.

5.2.2 Tableau des pénalités

A – Généralités infraction non précisées par ailleurs.	Pour les infractions non citées dans les tableaux suivants (B, C, D et E) le président de jury applique le barème suivant (A)
A.1 :	Triche, action anti-sportive ou faute de sécurité importante : disqualification
A.2 :	Comportement pouvant gêner intentionnellement : 3 minutes / 1 minute
A.3 :	Erreur technique mineur, négligence involontaire : 1 minute / 20 secondes

B	MATÉRIEL ET CHANGEMENT DE MATÉRIEL (individuel, relais, vertical, sprint et équipe)	
----------	--	--

	Infractions	Pénalités		Pénalité sur les courses ISMF (si différent)
		Epreuve individuelle ou équipe	Epreuve vertical race, sprint et relais	
	Tout matériel exigé par le jury et remplacé pendant la course ou manquant à un point de contrôle ou au contrôle à l'arrivée (exception de bâton/ski cassé et laissé à un arbitre chef de poste ou à ses adjoints). Pénalité par chaque unité de matériel (cumulative).			
B.1	Skis, fixations ou chaussures non-conformes au règlement	disqualification		
B.2	Poids du ski ou des chaussures : inférieur de 1 à 20 grammes	3 minutes	1 minute	
B.3	Poids du ski ou des chaussures : au-delà de 20 grammes	disqualification		
B.4	<p>Equipement manquant ou non conforme pour les matériels suivants :</p> <p>DVA, DVA sans batterie, DVA dans le sac à dos, DVA éteint pendant la course ;</p> <p>Pelle, sonde, casque, casque porté incorrectement ;</p> <p>Si requis : harnais, longes, mousquetons, kit via ferrata, lampe frontale, corde, crampons non conformes ou manquants sur la ligne de départ.</p> <p>Puce manquante au départ ;</p> <p>Cette pénalité ne concerne pas les équipements cassés durant la course. Le coureur doit prouver que le matériel est cassé.</p>	disqualification		
B.5	<p>Equipement manquant ou non conforme pour les matériels suivants :</p> <p>Vêtement (pour chaque item manquant), couverture de survie, gants, gants non portés pendant la course, lunettes si requises, sac à dos, bonnet ou bandeau si requis, sifflet, peaux de phoque, pièce d'identité ou licence.</p> <p>Pour les courses par Equipe ou Individuelle : Bâton(s), crampon(s) ou ski(s) manquant(s).</p> <p>Pénalité pour chaque item manquant.</p> <p>Cette pénalité ne concerne pas les équipements cassés durant la course. Le compétiteur doit prouver que le matériel est cassé.</p>	1 minute	20 secondes	
B.6	DVA non fonctionnel sur la ligne d'arrivée (mais en position de marche), DVA éteint avant le contrôle.	3 minutes	1 minute	

B.7	Crampon détaché pour une partie où les crampons sont obligatoires	3 minutes par crampon		
B.8	Lampe frontale non allumée dans une section obligatoire	3 minutes	1 minute	
Pénalités spécifiques au règlement français				
B.A	Fixations de 2 fabricants différents	5 minutes	1 minute	disqualification
B.B	Semelle des chaussures non-conformes au règlement	5 minutes	1 minute	disqualification
B.C	Casque conforme EN 14492 mais non-conforme à la norme CE1077 classB	5 minutes	1 minute	disqualification
B.D	Chaussure modifiée sans accord écrit et public des fabricants	1 mn pour chaussures au poids supérieur à 900 gr. 3 mn pour chaussures entre 900 et 700 gr 10 mn pour chaussures inférieure à 700 gr.	20 secondes pour chaussures supérieure à 900 gr. 1 mn pour chaussures entre 900 et 700 gr 5 mn pour chaussures inférieure à 700 gr.	disqualification

C	PROGRESSION ET COMPORTEMENT DES COUREURS Non respect de la technique de progression imposée, non respect de l'itinéraire, du marquage et du balisage, toute action considérée comme dangereuse ou anti-sportive.			
	Infractions	Pénalités		Pénalité sur les courses ISMF (pour information)
		Epreuve de ski Alpinisme	Epreuve vertical race, sprint et relais	
C.1	Faux-départ	30 secondes		
C.2	Évitement volontaire ou involontaire d'un point de contrôle et/ou de passage	Disqualification		
C.3	Ne pas suivre le parcours tracé sur une arête	Disqualification		
C.4	Porte de passage manquée en descente	3 minutes	1 minute	
C.5	Comportement dangereux ou anti-sportif en ne suivant pas le balisage de près en montée ou en descente	3 minutes si il manque du balisage ou disqualification	5 minutes si il manque du balisage ou disqualification	
C.6	Ne pas respecter les consignes d'un officiel sur le parcours (au départ, à un poste de contrôle/passage, à l'arrivée).	3 minutes	1 minute	

C.7	Ne pas respecter le mode de progression indiqué par le code couleur du balisage. En cas de matériel cassé, le coureur ne sera pas pénalisé si il fait tout son possible pour éviter de casser la trace	3 minutes	1 minute	
C.8	Franchir la ligne d'arrivée à pied alors que le balisage impose d'utiliser les skis aux pieds (sauf matériel cassé examiné par le jury)	3 minutes	1 minute	
C.9	Marcher sans crampons dans une partie où les crampons sont obligatoires (sauf crampons cassés)	disqualification, ou 5 minutes si crampons cassés	disqualification, ou 1 minute si crampons cassés	
C.10	Skis mal attachés sur le sac à dos (sans 2 points de fixation)	1 minute	20 secondes	
C.11	Peaux de phoques non rangées dans la combinaison ou le sac à dos	1 minute	20 secondes	
C.12	Crampons sans lanières clippées sur les chevilles	3 minutes	1 minute	
C.13	Crampons rangés en dehors du sac à dos	3 minutes	1 minute	
C.14	Bâton non posé au sol lors d'une manipe	1 minute	20 secondes	
C.15	Ne pas mousquetonner le mousqueton sur une corde, alors que c'est obligatoire	3 minutes par fractionnement de corde non ou mal mousquetonné	1 minute	
C.16	Ne pas libérer la trace ou ne pas respecter les couloirs de skating de la ligne d'arrivée.	1 minute	20 secondes	
C.17	Bousculer, pousser ou faire tomber un adversaire, ne pas aider une personne en danger ou blessée.	Action volontaire : disqualification, involontaire : 1 minute	Action volontaire : disqualification, involontaire : 20 secondes	
C.18	Ne pas porter assistance à une personne en danger ou blessée.	3 minutes	1 minute	
C.19	Recevoir une aide extérieure (sauf ski, batons)	3 minutes	1 minute	
C.20	Non-respect de l'environnement	3 minutes	1 minute	
C.21	Irrespect ou insulte envers tout participant à l'événement (jury, officiels, compétiteur, organisateur, public...)	1 minute à disqualification et transmission à la commission de discipline		Disqualification
C.22	Compétiteur non présent sur le podium provisoire à l'arrivée de la course ou à la remise des prix (sans justification médicale ou d'horaire de vol / de train , et sans l'autorisation du Président de Jury)	Disqualification et transmission à la commission de discipline		

C.23	Manipe incorrecte dans une zone de change	1 minute	20 secondes	
------	---	----------	-------------	--

D PÉNALITÉS SPÉCIFIQUES COURSE PAR ÉQUIPES			
	Infractions	Pénalités	Pénalité ISMF
D.1	Équipe incomplète au départ d'un point de contrôle	1 minute	
D.2	Équipe ayant un coureur qui ne porte pas son propre matériel dans son sac à dos, pendant la durée de la course ou sur la ligne d'arrivée (sauf skis)	Même pénalité que pour matériel manquant	Disqualification
D.3	Coureur qui porte les skis de son co-équipier sans les fixer correctement derrière son sac à dos	1 minute	
D.4	Les coureurs d'une même équipe ne doivent pas être distants de : - plus de 30 secondes en montée - plus de 10 secondes à la descente	1 minute	
D.5	Intervalle de plus de 5 secondes entre 2 co-équipiers sur la ligne d'arrivée	Chaque seconde au-delà de 5 secondes d'écart sera pénalisée d'une autre seconde Ex : retard 15 sec = + 10 sec. Pénalité = 10 sec retard + 10 sec. pén. = 20 sec. Retard 1 mn 5 sec. = + 1 mn Pénalité = 1 mn retard + 1 mn pén. = 2 mn.	
D.6	Utilisation de corde (ou élastique) sur une partie du parcours où cela est interdit	3 minutes	
D.7	Corde ou élastique non rangé dans le sac à dos ou la combinaison	1 minute	

E PÉNALITÉS SPÉCIFIQUES COURSE EN RELAIS			
	Infractions	Pénalités	
E.1	Ne pas effectuer le passage de relais défini par le règlement	1 minute	
E.2	Un même coureur réalise 2 boucles	disqualification	

5.3 Procédure disciplinaire

Dans le cas de faits particulièrement graves ou de conduite anti sportive avérée, le président du jury, dans son rapport adressé au Département Compétition, peut demander à celui-ci d'adresser au président de la FFME une demande de saisine de la commission disciplinaire fédérale compétente.

Cette demande se fait dans le cadre du règlement de disciplinaire de la FFME notamment ses articles 2 , 9 et 22.

5.4 Résultats en cas d'arrêt de course

Le président de jury de la course déterminera le(s) point(s) de contrôle servant à établir le classement.

Le classement se fera suivant l'ordre et le temps de passage au dernier point de contrôle où sont passés les premiers compétiteurs. Les compétiteurs n'ayant pas passé ce point de contrôle seront classés en fonction de leur ordre et temps de passage au dernier point de contrôle où ils sont passés.

5.5 Appel

5.5.1 Règles générales

Définition : un appel est la possibilité laissée au compétiteur ou à son entraîneur accrédité de contester dans les cas prévus par les présents règlements :

- toute sanction sportive prise par le président de jury
- les résultats officiels

Tout appel est déposé par écrit sur le formulaire fédéral disponible auprès du Président de Jury:

- un entraîneur, officiellement inscrit sur le formulaire d'inscription à la compétition de son compétiteur
- un compétiteur, s'il ne bénéficie pas d'un entraîneur.

Le Président de jury notifie à l'intéressé la décision du jury d'appel par écrit sur le formulaire officiel dans les 30 minutes qui suivent le dépôt de l'appel.

Cette décision est définitive et sans recours devant aucun organe de la FFME.

5.5.2 Le jury d'appel

Le jury d'appel est constitué par le Président de Jury, il est composé des membres suivants, chacun ayant droit de vote :

- du Président de jury
- de l'arbitre FFME membre du jury pour les championnats de France
- du délégué technique

Le Président de jury réunit le jury d'appel qui rend sa décision à la majorité de ses membres. Le président de jury peut utiliser une vidéo officielle et interroger les contrôleurs. **En cas d'absence de majorité, le jury d'appel maintiendra la décision initiale.**

5.5.3 Appel contre les résultats officiels

5.5.3.1 Délai de l'appel

Dès la publication des résultats officiels signés par le président du jury, un compétiteur, ou son entraîneur, peut déposer un appel sur ces résultats dans un délai de 15 minutes.

Passé le délai, tout appel est déclaré irrecevable.

Lors d'une épreuve de sprint, aucun appel n'est possible.

5.5.3.2 Information d'un appel

Les mots « appel en cours » doivent être écrits sur la feuille des résultats officiels à côté du ou des noms des compétiteurs qui portent l'appel dès que le président du Jury en a connaissance, le temps que l'appel soit traité par le jury, afin que l'ensemble des compétiteurs puissent en être informés.

5.5.3.3 Conséquences d'un appel

Une décision du Jury d'appel est une décision définitive et non susceptible appel.

6 Annexes

6.1 Définitions

Saison Sportive : La saison sportive va du 1^{er} septembre au 31 août de l'année civile suivante.

Les officiels :

- Directeur de course
- Président de jury
- Chef traceur
- Arbitres
- Jury de course
- ...

Voir "Ski-alpinisme : Règles d'organisation et de déroulement des compétitions nationales" et "Ski-alpinisme : Les officiels des compétitions nationales"

Evènement: décrit la situation générale et s'étend de la préparation par le COL au bilan final (dossier candidature, formalités administratives et techniques, traçage, accueil, inscription, contrôles, épreuves, podium, hébergement, repas...)

Epreuve: (= course) : s'étend du départ à l'arrivée de l'affrontement sportif.

Compétition: l'ensemble des épreuves sportives de l'évènement

Compétiteur: (=coureur) : toute personne qui concoure dans une épreuve et une compétition.

6.2 Abréviations

- **FFME** : Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade
- **UIAA** : Union Internationale des Associations d'Alpinisme
- **ISMF** : International Ski Mountaineering Federation
- **COL** : Comité d'Organisation Local
- **DVA** : Détecteur de Victimes en Avalanches
- **CE** : Communauté Européenne
- **DTN** : Directeur Technique National
- **CTN** : Conseiller Technique National
- **AFLD** : Agence Française de Lutte contre le Dopage
- **WADA-AMA** : Agence Mondiale Antidopage

6.3 FICHE D'APPEL CONTRE UNE DECISION DU JURY

Seul un appel déposé par écrit auprès du Président de Jury dans un délai de 15 minutes après l'édition des résultats pourra être étudié par le Jury d'appel.

Des formulaires séparés seront rédigés pour chaque appel réalisé (un appel par réclamation).

Les points de réclamations doivent être argumentés au regard de points précis des règles du jeu.

LA COMPETITION					
Dénomination de l'épreuve :					
Date et lieu :					
Niveau de l'épreuve					
<input type="checkbox"/> Championnat de France régional ou départemental	<input type="checkbox"/> Coupe de France	<input type="checkbox"/> Open national	<input type="checkbox"/>	Championnat	
<input type="checkbox"/> Course promotionnelle					
Type de course					
<input type="checkbox"/> Individuelle	<input type="checkbox"/> Equipe	<input type="checkbox"/> Relais	<input type="checkbox"/> Sprint	<input type="checkbox"/> Vertical Race	<input type="checkbox"/> Autre
Parcours :					

COMPETIEUR CONCERNE	
Nom et prénom :	
Numéro de licence :	
Catégorie :	Dossard :

APPEL DEPOSE PAR	
Nom et prénom :	
Numéro de licence :	Téléphone :
Titre (entraîneur, club...):	
Heure d'appel :	

OBJET DE L'APPEL (avec référence à l'article du règlement). Obligatoire !
--

Signature

La décision du Jury sera remise par écrit